

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres  
du Conseil Municipal  
élus : 27  
en fonction : 27

Séance du 20 mars 2026  
sous la présidence de Mme Sylvie ROEHLLY – Maire

**Membres présents :** ROEHLLY Sylvie, REGNIER Clarisse, BLANCK Dominique, WEEBER Michelle, WINTER-KNECHT Didier, FOURNAISE Véronique, RICK Stéphane, ACKER Dominique, ALBECKER Bernard, BONICEL Bénédicte, BLANCK Denis, DOSSMANN Pascal, DREISTADT Maxime, GSSERT Cédrine, HILD Aline, HOFFMANN Caroline, JUNG Didier, KOERIN Gilbert, LAENG Éric, MATTER Denis, MATZEN Audrey, SCHULLER Céline, SORG Fabienne, VATRY Edwige, VOGT Marie-Line, ZILLIOX Nicolas, ZINCK Gisèle.

**Membres absents :**

### **Objet : Election du Maire**

Sous la présidence de Monsieur Denis BLANCK, doyen d'âge de l'assemblée, il est procédé à l'élection du maire au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal conformément aux articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. le Président rappelle les règles de ce scrutin : si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le bureau électoral est constitué par M. Gilbert KOERIN et M. Maxime DREISTADT (assesseurs) et Mme Sandrine ANDRE, secrétaire.

Se présente à l'élection **Mme Sylvie ROEHLLY.**

### **Résultats du premier tour de scrutin :**

Après dépouillement des votes le résultat est le suivant :

Nombre de votants : ..... 27  
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : ..... 1  
Nombre de suffrages exprimés : ..... 26  
Majorité absolue : ..... 14

**Mme Sylvie ROEHLLY, qui a obtenu 26 voix a été proclamée maire et a été immédiatement installée.**

POUR EXTRAIT ET COPIE CONFORME,

Publié le 23 mars 2026

Transmis à la Préfecture le 23 mars 2026

Délibération exécutoire conformément à la loi  
n°82-623 du 22 juillet 1982

Weyersheim, le 23 mars 2026

La secrétaire, Sandrine ANDRE



Le Maire, Sylvie ROEHLLY

